

de cette terre dans l'eau , lorsqu'elle a été préalablement divisée par les alcalis.

D'après la nature des principes du péridot et les proportions dans lesquelles ils entrent dans sa composition, cette pierre doit être placée dorénavant dans le genre des pierres magnésiennes.

---

N O T E

Du citoyen *Lachabeaussière* le jeune, directeur des Salines de Cette,

*Sur l'opinion généralement adoptée, que l'eau douce est nécessaire à la formation du Sel dans les marais salans.*

QU'UN homme élevé loin des lieux où l'on retire le sel, des eaux qui le contiennent, se laisse aller aveuglément à l'idée que l'eau douce est nécessaire à cette opération, les gens instruits s'en étonneraient sans doute; mais ils excuseraient l'erreur suggérée et adoptée sans réflexion : ils seront bien plus surpris d'apprendre que dans les pays mêmes où sont situées les salines, cette croyance est presque généralement établie. C'est donc un service à rendre aux uns de leur faire part de cette anecdote, aux autres de leur montrer combien ils s'abusent dans cette idée.

Il n'est pas même indigne d'un penseur, de rechercher la cause d'un tel préjugé ; car c'est par l'expérience et le raisonnement qu'on ramène à la lumière, et c'est en faisant apercevoir la fausse route qu'on a prise, qu'on fait naître le désir de reprendre celle qu'on voudrait n'avoir pas perdue.

Sur les bords de la Méditerranée, on travaille d'une manière plus étendue que sur les bords de l'Océan, les eaux de la mer dont on veut extraire le muriate de soude ; des terrains vastes, et divisés

avec méthode, en présentant de grandes surfaces, facilitent de grandes évaporations : le fruit de ces évaporations est de diminuer le volume de l'eau au point qu'elle ne puisse plus tenir en dissolution le muriate de soude, qui, forcé de se précipiter, forme, sur le sol préparé, des cristaux de la plus grande blancheur; à ceux-ci en succèdent d'autres, et successivement, il en résulte une masse ayant une épaisseur proportionnée au temps plus ou moins propre à l'évaporation, plus ou moins sec et chaud, plus ou moins constant.

Cette épaisseur, qui est déjà susceptible d'être recueillie lorsqu'elle a trois à quatre lignes, ne s'enlève guère que lorsqu'elle a acquis de douze à dix-huit ou vingt lignes.

Le travail consiste donc à préparer des eaux salées, et à en faire arriver assez promptement une quantité capable de fournir à l'évaporation qui a lieu, de manière que ces eaux, déjà saturées par ce premier travail, viennent constamment couvrir les tables où le premier sel s'est déposé, et ajouter, par de nouveaux dépôts, une épaisseur sur celui déjà fait.

L'évaporation est bien plus active à mesure que la saturation augmente; et ce, sans doute, en raison du reflet des cristaux, déjà plus rapprochés, quoique non encore apparens à l'œil, et qui reçoivent et transmettent les rayons du soleil, au point d'échauffer beaucoup l'eau, et de l'échauffer d'autant plus qu'elle est plus saturée ( 1 ).

Cette évaporation est quelquefois si grande, que telle eau qu'on aurait désiré conduire aux endroits

( 1 ) Cette opinion nous paraît avoir besoin d'être plus développée et appuyée de preuves. ( *Note du Conseil.* )

destinés à la recevoir, dépose son sel en chemin; et pour lors on *force* des eaux moins saturées, qui empêchent ce dépôt, ou dissolvent le sel déjà formé, et s'enaturent elles-mêmes; mais lorsqu'on ne peut pas *forcer* les eaux, soit en raison de ce que les machines sont insuffisantes, ou que l'écoulement naturel n'est point assez rapide, alors ( et voilà une des causes du préjugé répandu dans le pays ) on prend des eaux tout-à-fait douces, si on en a à sa portée, pour faire fondre ce sel qui se forme; et pour lors ces eaux douces deviennent elles-mêmes salées, et augmentent la masse de celles en circulation. On conçoit aisément que l'on donnerait la préférence à des eaux salées; mais on se sert de ce qu'on a, et c'est ce qui arrive quelquefois aux salins de Peccais.

Plusieurs personnes ayant fréquenté ces salins, et aperçu cette manière d'agir, se sont crues très-sûres de leur fait.

D'autres n'ont pas puisé leur prétendu savoir dans les salins mêmes, mais elles ont vu, non loin des mers, des plaines étendues, alternativement baignées et séchées suivant la hauteur des eaux de la mer: il en résulte que le sol, lorsqu'il se sèche, laisse apercevoir quelques vestiges de muriate de soude, mais sans épaisseur; et les eaux de la mer qui reviennent ensuite, fondent et dissipent ce résidu, qu'elles laissent encore, et en même quantité, sur la surface qu'elles abandonnent peu-à-peu.

Supposant que ce terrain forme un creux vers lequel une de ses parties, et que les eaux de la mer retirées aient laissé, comme je l'ai dit, le terrain à sec et imprégné par-tout d'un résidu de muriate de soude, s'il survient une pluie abondante, cette pluie lave la surface, et entraîne vers

le fond du creux tout ce résidu, vers la partie où elle se rassemble; et après son évaporation, on trouve, au fond de ce creux, des épaisseurs de sel qu'on n'y avait pas aperçues lors du retrait des eaux de la mer.

En effet, les eaux de la mer se retirant peu-à-peu, les desséchemens sont journaliers et partiels; mais l'eau de pluie, en inondant tout, porte ses dépôts au centre où elle se rassemble; et son évaporation, d'autant plus subite qu'elle se produit dans des temps très-chauds, où depuis long-temps la mer n'arrive plus sur ce local, donne lieu au phénomène qui a porté ceux qui en ont été témoins, à se croire sûrs que le concours de l'eau douce est indispensable à la formation du muriate de soude.

## M É M O I R E

*Sur les Terres sulfuriques de Rollot, département de la Somme, et sur une Manufacture de sulfate de fer et de sulfate d'alumine (vitriol vert et alun), établie dans cette commune.*

Par le C.<sup>en</sup> DUPUGET.

LA commune de Rollot, au sud-est de Montdidier, et à plus d'un myriamètre de cette ville, sur la route de Compiègne par Cuvilly, est située au sommet d'une petite colline argileuse, qui se trouve au centre d'une vaste plaine calcaire, légèrement ondulée, qui n'est arrosée par aucun ruisseau, et dont le diamètre moyen est d'environ deux myriamètres.

Département de la Somme, canton de Montdidier, commune de la Madeleine de Rollot.

Carte de Cassini, n.<sup>o</sup> 3.

Observations générales.

Cette commune occupe tout le plateau horizontal de la colline, par une rangée de maisons de chaque côté de la grande route, dans une longueur de plus de deux kilomètres.

Presque toute la surface du plateau est cultivée en prairies artificielles; les habitans élèvent beaucoup de bestiaux, et y font un commerce lucratif d'une espèce de fromage qui a beaucoup de débit.

Ce qui excite d'abord la curiosité du voyageur instruit, qui traverse cette longue commune, c'est d'y observer des puits de 6 à 8 mètres de profondeur, dans lesquels on puise une très-bonne eau (légèrement calibée), avec des perches à crochet, tandis qu'au pied de la colline, et à une très-

*Journal des Mines, Fructidor, an IV. D*